

AUX COMMUNES

M. Ralston a foi dans le succès du volontariat, mais...

"Je préfère le volontariat, s'il fonctionne, et je ferai tout en mon pouvoir pour le faire fonctionner... mais s'il ne répond pas aux besoins des jours difficiles, je croirai qu'il est de mon devoir de réclamer l'adoption d'une autre méthode", déclare le ministre de la Défense

"Si l'enrôlement pour le service général se tient dans des proportions raisonnables avec le niveau actuel, nous pourrions remplir le programme de 1942 pour l'armée outre-mer, y compris les réserves"

432.000 jeunes gens enrôlés volontairement dans les forces actives depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1941 — Il faudra lever cette année 195.000 hommes pour les trois forces armées, dont de 90.000 à 100.000 pour compléter nos deux corps d'armée outre-mer — Dépenses directes de \$3 milliards pour la guerre, durant la prochaine année fiscale — Le service sélectif

"Les renforts envoyés en Angleterre sont supérieurs à ceux qui avaient été recommandés par le commandant en chef canadien, le général McNaughton"

Ottawa, 11 — Voici un résumé substantiel du discours de M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, hier après-midi, aux Communes:

Le ministre de la Défense nationale a dit que ce à quoi les députés de la Chambre songent surtout, en ce moment, c'est aux résultats des élections tenues lundi. "Je considère les résultats, continua M. Ralston, comme une approbation par la population d'au moins trois enrôlements, et je pense que l'on peut dire de quatre, non seulement dans une province, mais dans les deux plus considérables provinces du Dominion, je considère, dis-je, les résultats des élections complémentaires comme une approbation de l'attitude sage annoncée dans le discours du Trône et exposée si bien et avec force par le premier ministre lui-même dans son discours prononcé au cours de ce débat.

Les dernières élections

"Que l'on me permette également d'ajouter que les résultats de ces élections constituent, d'après moi, une rebuffade retentissante, la plus retentissante que puissent recevoir ceux qui recourent aux invectives dans les campagnes politiques. Cela nous enseigne qu'il y a des moments où l'intimité et l'amabilité personnelle n'ont pas de place dans la discussion des questions publiques, soit dans les journaux, soit sur les tréteaux."

M. King est bien vengé

M. Ralston a dit qu'il voulait féliciter le premier ministre. Sa confiance au peuple et sa foi en son bon jugement et en sa capacité de distinguer entre les questions sérieuses que le pays doit envisager, et les condamnations hystériques de sa personne ont vengé M. King. En dépit des "efforts de certains extrémistes dans deux provinces pour diviser le pays", les deux ministres ont été élus. C'est là une éclatante réponse à l'appel que le premier ministre avait fait pour la tolérance, l'entente et l'unité.

Le ministre de la Défense nationale félicita le proposeur et le second de l'adresse en réponse aux discours du Trône, puis passa aux affaires de son ministère. Au cours de ce débat, poursuivit-il, on en a beaucoup parlé. Il ne parlera pas aujourd'hui des critiques qui ont été faites contre son ministère. Il veut discuter le discours du Trône lui-même.

Enfin, à une façon générale, M. Ralston a dit que jusqu'à maintenant le débat semblait porter non sur ce que nous ferons pour gagner la guerre, mais sur la manière de le faire. Ce fut une discussion non pas de la politique, mais une discussion de méthode ou de procédure. Cela représente ce qui s'est fait dans le pays durant les derniers six mois.

Les conscriptionnistes, destructeurs du moral

"Il me semble qu'il y a dans certains cercles, continua M. Ralston, une tentative délibérée pour obscurcir la véritable mesure de l'effort de guerre du Canada. Et pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de conscription pour outre-mer. Rien autre chose ne semble être important. On détruit le moral du peuple canadien par cette persistance maladroite d'agir."

A part quelques exceptions, on a en général prêté très peu d'attention aux projets du gouvernement en vue d'accroître l'activité de la marine, de l'armée et de l'aviation, d'accroître le considérable volume des munitions, de mobiliser les ressources humaines, de fournir un milliard de dollars en munitions et en approvisionnements, cette année, à la Grande-Bretagne. On a osé le principe de la guerre totale, poursuivit M. Ralston. Nous y avons tous souscrit. Mais la mesure dont on s'est servi pour mesurer la totalité de cet effort, cela a été la conscription pour outre-mer. Voilà qui cause de la confusion. Voilà qui obscurcit l'idée que le pays devrait avoir de la mesure de son effort de guerre. M. Ralston a dit qu'il voudrait indiquer un ou deux principes qui pouvaient servir à juger de notre effort de guerre.

Nous faisons actuellement une guerre totale

Le gouvernement a pour politique de faire une guerre totale. C'est aussi l'intention du peuple canadien. Mais qu'est-ce qu'une guerre totale? "D'après moi, reprit le ministre de la Défense nationale, cela est dire l'emploi le plus efficace des ressources totales du pays, matérielles et humaines, contre l'ennemi."

différentes formes de guerre totale

M. Ralston a ensuite décrit les diverses formes que peut prendre la guerre totale, suivant les pays où l'appliquent et suivant les ressources dont disposent ces pays. "C'est ainsi que certains pays disposent

de vastes réservoirs d'hommes et il est évident que pour eux la guerre totale signifie la mobilisation de ces hommes, quitte ensuite à compter sur d'autres pays alliés pour leur fournir les vivres et les armes nécessaires. D'autres, au contraire, concentreront leurs efforts dans la production des vivres ou des armes.

"Mais je ne crois pas un seul instant, M. le président, a poursuivi le col. Ralston, qu'un pays puisse, à mon avis, s'allonger confortablement et croire qu'il fait son devoir avec efficacité en labourant le sol et en produisant des munitions, tout en laissant aux autres le soin de combattre."

Il faut tenir compte de nos ressources

"Le Canada, a-t-il poursuivi, est membre des nations unies et notre programme de guerre totale doit être établi en tenant compte de l'étendue de nos ressources en matériaux et en hommes comparés aux besoins de toute l'équipe."

Le ministre de la Défense a ensuite décrit le programme de guerre totale du Canada, composé de trois facteurs essentiels, aussi importants les uns que les autres: la production des vivres, la production des matériaux et des armes et la mobilisation des forces armées pour combattre sur terre, sur mer, et dans les airs, sans oublier toutefois l'effort de la population civile.

Le devoir du gouvernement est de reconnaître que chacun de ces trois facteurs — les vivres, les armes et les forces armées — est essentiel à la poursuite de la guerre totale par le Canada et qu'il s'agit de déterminer le rôle que doit jouer chacun de ces facteurs.

La main-d'oeuvre agricole nécessaire

"Le programme du Canada, quant à la production des vivres en 1942, consistera à produire jusqu'à la limite de ce que nous pouvons produire et jusqu'à la limite que nos ressources nous permettent de vivre essentiels à notre peuple et à la Grande-Bretagne... Nous avons quand même besoin de jeunes hommes venus des fermes dans nos forces armées, car il n'est pas de meilleurs soldats. Beaucoup d'entre eux se sont dirigés cependant vers les industries de guerre et je reconnais que nous avons peut-être commis une erreur en ne prenant pas les mesures nécessaires pour remplacer ceux qui sont venus des fermes, en assurant à ces fermes la main-d'oeuvre nécessaire pour les maintenir en opération. Une partie très importante du programme de service national sélectif que le premier ministre a annoncé s'occupera de cette situation, parce que tout indique que l'on aura besoin de plus d'hommes dans ce domaine vital."

Au sujet de la production des armes, des navires, des chars d'assaut, des avions, des canons, des obus et de certaines d'autres articles, le ministre de la Défense a déclaré qu'à la fin de 1941, 600,000 ouvriers, dont 75,000 femmes, travaillaient directement et indirectement à la production et à la distribution des armes et des fournitures de guerre. D'ici la fin de l'année, M. Ralston a dit qu'il s'attendait à ce que 100,000 ouvriers additionnels travaillent aux industries de guerre, ce qui portera le total à 700,000 hommes et femmes.

"Et encore, a-t-il dit, comme dans le cas des fermiers, le service sélectif doit entrer en jeu pour voir à ce que les ouvriers travaillant dans ces industries soient autant que possible inéligibles pour servir dans les forces armées."

La limite de production industrielle

Avec le programme industriel de 1942, le Canada aura atteint la limite de sa production industrielle et de sa main-d'oeuvre mobilisable. "Un seul fait, a poursuivi M. Ralston, illustre la signification de ce programme: le Canada entreprend au cours de l'année fiscale de contribuer pour un milliard de dollars de vivres et d'armes destiné au peuple et aux forces de Grande-Bretagne, qui aident à livrer la guerre du Canada aussi bien que la leur."

Le programme des forces armées

Le ministre de la Défense a ensuite abordé la troisième partie du programme de guerre totale du Canada: celle ayant trait aux forces armées. Il a fait remarquer que le Canada dispose d'armées de terre, d'air et de mer. Dans la marine, le plan du Canada a été de fournir les équipages à tous les navires que le pays a pu construire ou obtenir autrement. Dans les airs, nous avons concentré nos efforts, dès les débuts, sur le programme d'entraînement aérien. La plus grande contribution que notre pays pouvait faire a été dans la force aérienne.

Quant à l'armée, notre objectif a été de mobiliser, d'équiper, de renforcer et de maintenir une force de choc complètement moderne et mécanisée. Nous avons aussi l'obligation de défendre le Canada, et ce fait est encore plus évident aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été.

"Selon le programme de l'armée pour 1942, l'armée canadienne outre-mer sera, proportionnellement, l'armée la plus mécanisée et la plus mobile du monde. Il est naturellement évident qu'un peuple de onze millions et demi d'habitants ne peut mobiliser des masses d'armées comparables aux forces d'autres nations et il ne peut le faire en particulier parce que l'armée ne constitue qu'une seule partie du plan général comportant la production des vivres et des armes."

"Considérons maintenant, dit le ministre de la Défense, le programme de l'année 1942 — c'est-à-dire celui qui ira jusqu'à la clôture de l'année financière en mars 1943. On compte à date plus de 27,000 hommes enrôlés dans la marine et notre flotte de guerre comprend plus de 350 navires. Il faudra, en 1942, ajouter 13,000 hommes à la marine. On constate que 295,000 se sont enrôlés à date dans les rangs de l'armée qui a présentement un effectif de plus de 255,000 hommes. M. Ralston ouvrit alors une parenthèse pour saluer la présence au Canada du lieutenant-général A. G. L. McNaughton, commandant du corps expéditionnaire canadien outre-mer.

Il rappela que le corps d'armée de notre pays en Angleterre se compose aujourd'hui de trois divisions d'infanterie, d'une division blindée, d'une brigade de chars d'assaut, d'un corps de forestiers, de régiments auxiliaires et de régiments de renfort.

Renforts supérieurs à la demande

"Je désire, commenta M. Ralston, souligner que les renforts envoyés en Angleterre sont supérieurs aux renforts qui avaient été recommandés par le commandant en chef de notre corps d'armée, le général McNaughton, qui se déclara entièrement satisfait de tels renforts.

"Le programme de 1942 comprend le maintien outre-mer d'une armée composée de deux corps. Pour réaliser ce programme, il faudra envoyer en Angleterre 90,000 à 100,000 hommes de plus au cours de la présente année financière. De l'avis de l'état-major c'est là la limite du nombre de nouveaux hommes que nous pouvons recruter et entraîner pour outre-mer pendant cette période de temps."

"Ce programme, expliqua-t-il, imposera une tâche étonnante à nos camps d'entraînement militaire qui devront — à autre — former les régiments encore au Canada ainsi qu'environ 40,000 à 50,000 hommes destinés à la défense du Dominion. On a fait les arrangements nécessaires pour ramener ici un grand nombre d'instructeurs d'outre-mer."

Citant alors la déclaration même du premier ministre, il expliqua que l'armée canadienne outre-mer aurait en 1942 deux corps composés de trois divisions d'infanterie, de deux divisions blindées, de deux brigades de chars d'assaut et régiments auxiliaires. "Il résultera d'un tel programme, souligna-t-il, que pratiquement la moitié de l'armée canadienne outre-mer sera blindée. Tel que je l'ai indiqué ce sera là une proportion de troupes blindées probablement plus grande qu'en aucune autre armée du monde."

Dépenses de \$1 milliard pour l'armée

M. Ralston annonça que les dépenses de l'armée à la prochaine année financière se chiffreraient à un milliard de dollars.

L'aviation

Quant à l'aviation, elle devra enrôler — dans une immense campagne de recrutement — 70,000 à 80,000 hommes jusqu'à la fin de mars 1943. À venir jusqu'à la fin de 1941, 422,000 hommes se sont enrôlés volontairement pour le service actif. Cette année il faudra lever 195,000 hommes pour les trois services de l'armée — soit 90,000 à 100,000 pour l'armée; 13,000 pour la marine; 90,000 à 100,000 pour l'aviation. Ce qui fait qu'au 31 mars 1943 on aura enrôlé environ 615,000 hommes dont 395,000 dans l'armée, 780,000 dans l'aviation et 40,000 dans la marine. L'enrôlement à date fut de 295,000 dans l'armée, de 100,000 hommes dans l'aviation et 27,000 hommes dans la marine. Toutefois il y aura des pertes dans les rangs de l'armée, cette année, soit sur les champs de bataille soit par le licenciement de soldats réformés. On ne comptera donc vraisemblablement que 25,000 hommes de nouvelles troupes proprement dites, tandis que le reste des recrues ira dans les renforts ou la réserve.

La défense de nos côtes

M. Ralston aborda alors le problème de la défense de nos côtes. "Je dirai, commenta-t-il, qu'on apporte une attention constante à la protection même du Canada aux quartiers généraux de la défense nationale.

"La défense du Canada — du moins en ce qui concerne l'armée — comprend des garnisons sur les deux côtes aux endroits stratégiques; des réserves locales pour ces garnisons sur les deux côtes et des réserves générales disponibles pour assurer au besoin la protection côtière. "On trouve actuellement au Canada la 4e division, que l'on transformera éventuellement en division blindée. Il y a aussi des brigades de la 6e division postées aux points stratégiques et finalement des garnisons d'artillerie sont stationnées sur les deux côtes. On a pris des mesures de défense spéciale là où la chose a semblé nécessaire.

Armée active et troupes d'urgence

"Il ne faut pas oublier que nous avons en plus, au Canada, au-delà de 90,000 hommes de l'armée active affectés aux camps d'entraînement et à d'autres endroits du pays. On est à former des troupes d'urgence d'une partie de ces hommes.

"On se prépare, en outre, à mobiliser d'autres régiments pour la défense du Canada, en prévision de l'éventuel de la 4e division en Angleterre. L'armée active peut compter aussi sur nombre de régiments et réserves que l'on a regroupés et réorganisés sous de nouveaux états-majors et avec un entraînement plus spécialisé."

M. Ralston explique que la défense anti-aérienne est de suprême importance. Cette défense relève des trois services militaires, mais surtout de l'armée qui fournit les canons anti-aériens et de l'aviation qui fournit les avions.

Sur le Pacifique

M. Ralston parle ensuite des défenses anti-aériennes de la côte du Pacifique. Il dit que beaucoup d'équipement est installé sur la côte. "Je puis dire, dit-il, qu'en tenant compte de la forme d'attaque prévue, les préparatifs pour la défense canadienne ont été poursuivis jusqu'à la limite de notre équipement et de nos ressources. Nous augmentons notre force défensive aussi rapidement que l'équipement peut être disponible."

A la requête de M. H. Green, (cons. Vancouver), M. Ralston dit qu'il sera possible de convoquer une séance secrète pour l'étude des problèmes de la défense du Pacifique.

L'extension de la loi de mobilisation

Le ministre parle ensuite de l'extension de la loi de mobilisation et du service sélectif.

"J'ai parlé du programme des vivres, des armes et des forces armées, continua-t-il. Comme partie du programme pour la guerre totale, il y a beaucoup à faire pour diriger les citoyens du Canada vers les tâches où ils peuvent le mieux servir. Cela se pratique d'une certaine manière, mais des mesures beaucoup plus vastes seront prises". M. Ralston signala l'extension du service sélectif "à d'autres aspects de l'effort de guerre aussi bien que pour le service militaire."

"Je veux souligner, dit-il, que la mobilisation plus complète des hommes et des femmes est l'une des entreprises les plus considérables que nous ayons dans nos activités de guerre totale.

Le leader de l'opposition demanda si cela signifie qu'un homme sera affecté à tel travail et non à tel autre de son choix. Il dit que le gouvernement ne pourra faire travailler un homme de cette façon. Le ministre répond que ces questions seront étudiées lorsque la loi sera présentée.

Nous dépenserons \$3 milliards cette année

"En dernier lieu, continua le ministre, il y a la contribution en argent dans la guerre totale. Nos dépenses directes pour la guerre, cette année, seront de trois milliards de dollars.

M. Ralston dit que le programme qu'il vient d'exposer doit être considéré dans son ensemble. "Est-ce qu'il va s'en trouver pour dire que cela n'est pas suffisant?" demanda-t-il. Ce programme n'est pas mis en oeuvre par une Gestapo, mais par la volonté libre d'un gouvernement démocratique.

Le but du plébiscite

M. Ralston parle ensuite du plébiscite.

plébiscite. "Il y a ceux, dit-il, qui insistent pour mesurer toute notre activité de guerre par une seule question, à savoir: si nous aurons la conscription pour le service outre-mer.

"Ce n'est pas du tout la question, y mêler la conscription. Ne fait qu'ajouter à la confusion. La véritable question est celle-ci: le gouvernement dit au peuple que c'est le temps le plus critique de l'histoire du monde. Le gouvernement déclare qu'il doit être en position d'agir en cas d'urgence, sans être lié par des engagements passés. Ce que le gouvernement demande est simplement d'être libéré pour agir suivant les circonstances dans les incertitudes et les périls des jours qui viennent."

M. Ralston dit qu'il n'y a rien de blâmable moralement dans cela. "Mais le vrai trouble, dit-il, c'est que cette mesure est proposée par le premier ministre. Aux yeux de certains gens, cela suffit pour paraître sinistre. Cette question a été soulevée aux élections Phier et particulièrement dans York-Sud. Les insinuations ont été répandues par le peuple lui-même avec assez de force pour qu'on ne puisse s'y tromper."

Les objections au plébiscite

Le ministre de la Défense réfuta ensuite les objections de ceux qui s'opposent au plébiscite.

Il y a ceux qui prétendent que le gouvernement a un mandat pour faire la guerre totale. M. Ralston répond que le gouvernement a un tel mandat, mais à l'exclusion de la conscription pour outre-mer. Les deux partis politiques ont pris les mêmes engagements.

L'importance de cette restriction était telle qu'elle fut maintenue dans la loi du service militaire obligatoire et l'opposition n'a fait aucune critique devant la clause qui limite le service obligatoire à l'intérieur du Canada.

D'autres disent que le gouvernement évite ses responsabilités et qu'il remet au peuple le soin de prendre des décisions que le gouvernement devrait prendre lui-même.

Cette objection est entièrement fautive, dit M. Ralston. Le gouvernement ne demande pas au peuple de se prononcer pour ou contre la conscription. Il demande au contraire la permission d'assumer carrément cette responsabilité de décider comment lever des hommes pour le service militaire.

D'autres ont parlé du délai comme si le plébiscite arrêterait tout l'effort de guerre du Canada. Il ne concerne pas les usines, ni les munitions, ni l'aviation, ni la marine. Il concerne l'armée et, encore, seulement le service outre-mer.

Le volontariat a été suffisant, jusqu'ici

"J'ai dit, poursuivit M. Ralston, que le programme de l'armée pour 1942 prévoit l'enrôlement de 90,000 à 100,000 hommes durant les prochains 14 mois, pour le service en général.

"Ce programme est déjà en cours et rien ne l'a retardé. Durant les quatre derniers mois, plus de 32,000 hommes ont été enrôlés dans l'armée active.

"Je crois que si l'enrôlement pour le service général se tient dans des proportions raisonnables avec ce niveau, nous pourrions remplir le programme de 1942 pour l'armée d'outre-mer, y compris les réserves qui sont considérées comme adéquates par les autorités militaires."

Camps remplis

"En janvier, nous avons eu le plus gros enrôlement depuis la campagne de l'été. Environ 11,700 hommes se sont enrôlés dans ces mois.

"De plus, l'appel des mobilisés pour l'enrôlement se continue, qu'il y ait un plébiscite ou non. On ne perd pas de temps. Les centres d'entraînement sont remplis et continueront de l'être. Même nous devons augmenter nos facilités d'entraînement pour l'augmentation des enrôlements et les hommes additionnels que nous appelons en vertu de la Loi de Mobilisation."

M. Ralston fait appel à l'esprit

public en faveur du volontariat, pour que chacun s'efforce de l'aider, au même titre que les enrôlés de la victoire. "C'est certainement une tâche plus importante, dit-il, de convaincre les hommes du Canada des besoins de l'armée. L'armée du Canada est une force avec laquelle il faut compter. C'est une machine de combat efficace, bien organisée et bien commandée. Ce que nous nous proposons d'ajouter beaucoup à son pouvoir. Nous devons être beaucoup plus fiers de notre armée qu'il me semble que nous le sommes."

M. Ralston a dit que nous devons être fiers de la réponse que les jeunes gens du pays ont déjà faite à l'appel sous les armes. Les comités de citoyens de tout le pays ont aidé. Ils sont composés, comme cette Chambre l'est, de gens qui croient en la conscription des hommes et de gens qui n'y croient pas. Ils ont mis de côté leurs divergences d'opinion pour aider au Canada. Le ministre de la Défense nationale leur est reconnaissant de ce qu'ils ont fait au sujet du recrutement.

"J'ai déjà dit, continua M. Ralston, que 432,000 jeunes gens du Canada se sont volontairement enrôlés dans les forces armées depuis le commencement de la guerre à venir à la fin de 1941. Voici les statistiques pour l'année 1941 seulement: marine, 13,038; armée, 99,803; aviation, 69,475. Ce qui forme un total de 182,356, pour 1941, qui se sont enrôlés volontairement dans nos forces armées."

Un député: Dans l'active?

M. Ralston: Dans l'active. En janvier, le total de l'enrôlement était de 800; armée, 11,713; aviation, 5,772. Ce qui forme un total de 18,285. M. le président, vous pouvez difficilement dire que le volontariat a failli. N'oublions pas que ces recrues ne sont pas venues à la suite de la terreur patriotique que des pertes causent, mais en un temps où, à cause de l'inactivité relative, il est naturellement plus difficile de convaincre la population des besoins de l'armée. Je demande aux députés et à la population, en général, d'appuyer nos efforts."

Foi dans le succès du volontariat

Le ministre de la Défense nationale a déclaré qu'il a foi dans le succès du volontariat, si nous faisons notre part. "Avec les traditions de ce pays, traditions qu'il serait une folie de méconnaître, je préfère le volontariat, s'il fonctionne, a dit M. Ralston, et je ferai tout en mon pouvoir pour le faire fonctionner. D'autre part, nous ignorons ce que l'avenir nous réserve et je me sens forcé de dire — tel que je le disais précédemment — que je ne puis parler seulement pour moi-même — que si le volontariat ne répond pas aux besoins des jours difficiles qui nous attendent, eh bien, je croirai qu'il est de mon devoir de réclamer l'adoption d'une autre méthode."

Comme substitut au plébiscite, on suggère carrément de mettre en vigueur la conscription indépendamment des engagements pris et de la façon dont le volontariat fonctionne, a dit M. Ralston. Ma conviction est qu'une tentative de mettre en vigueur sommairement la conscription pour outre-mer, surtout alors que le rendement du volontariat est bon, aurait sans doute, indépendamment de toute promesse, causé une brèche profonde et presque irrévocable dans un pays qui, jusqu'à maintenant, a été, d'une façon presque incroyable, uni. Avoir agi ainsi, en dépit des engagements précis du gouvernement sans consultation, aurait eu pour résultat d'élargir et de rendre plus profond de cette brèche.

Pour maintenir l'union du pays

"J'ai vu la nécessité de la liberté d'action et j'en ai compris aussi les difficultés. J'ai cru qu'en demandant au pays de libérer le gouvernement d'un engagement, en cette période de crise, éviterait la rupture qui aurait sûrement suivi la violation de la promesse donnée. C'est dans cet esprit que j'approuve le plébiscite. Je crois qu'il vaut le temps, l'effort et l'argent qu'il exigera, pour maintenir l'union du pays, non seulement pour l'avenir,

mais pour le présent, alors que le Canada a besoin de la force, de la volonté et de la collaboration de tous ses citoyens."

Le ministre de la Défense nationale a déclaré que ce qu'il venait de dire à propos du peuple n'avait rien d'anormal, mais que c'était une partie du rouage du gouvernement. Cette demande de ses engagements fera comprendre aux Canadiens que le pays doit être prêt à n'importe quel sacrifice. Elle fera comprendre à notre population que cette guerre n'est pas seulement la guerre de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, des nations unies, mais la guerre du Canada, de chaque homme et de chaque femme de notre pays. Là où elles seront, nos troupes combattent pour la défense des foyers canadiens, et celle de nos institutions libres, c'est-à-dire, liberté de parole, liberté d'assemblée, liberté de religion, dont nous jouissons depuis si longtemps que nous semblons considérer ces libertés comme une chose normale.

Gagner la guerre avant tout

"J'espère, continua M. Ralston, que cette manière d'aborder le sujet induira les Canadiens à accepter toutes les possibilités que la guerre peut comporter. En dépit du tumulte et des cris, je n'abandonne point encore cet espoir. Gagner la guerre pour éviter l'esclavage doit être la considération suprême de nous tous. Plus loin de nos rives nous tiendrons la guerre, moins grand sera le danger pour nous. Notre commun danger exige que nous travaillions ensemble à la sécurité de ce Dominion. Nous avons trop à perdre pour ne pas haïr ensemble maintenant. Et tout projet honorable visant à maintenir cette union vaut d'être essayé s'il y a un temps de la faire, je crois qu'il y en a un.

Une réponse affirmative est nécessaire

"Nous nous vantons d'être une nation, poursuivit M. Ralston. Je crois qu'une réponse affirmative est nécessaire à la question qui sera posée, non seulement pour donner au gouvernement sa liberté d'action que tout gouvernement d'un pays doit avoir en temps de guerre, mais également pour passer l'épreuve de la maturité nationale, épreuve que nous, Canadiens, nous devons subir au cours des prochaines semaines."

"L'état de nation exige l'unité et l'unité au Canada exige la tolérance et la confiance entre les différentes races qui composent notre pays. Que les citoyens aiment cela ou non, le gouvernement est le seul agent par lequel cette unité peut être exprimée à ce moment-ci. On peut exprimer cette unité en répondant oui à la question du plébiscite."

M. Hanson (York-Sunbury). — "Qu'arrivera-t-il, si la réponse est négative?"

M. Ralston. — Voilà où sur un terrain commun nous pouvons tous nous rencontrer en plaçant sur le gouvernement la pleine responsabilité de la conduite efficace de la guerre.